



Convention on Cluster Munitions Intersessional Meetings

Universalisation

Clearance and Destruction of Cluster Munitions remnants

Developments in the context of the Convention and hum. disarmament.

Point 3j de l'ordre du jour

Genève, le 7/8 avril 2025

3(j) Developments in the context of the Convention and hum. disarmament.

Monsieur le Président,

iii. En ce qui concerne la situation actuelle du financement du déminage humanitaire, nous avons pris note des réductions budgétaires annoncées dans l'aide internationale des donateurs majeurs, qui affectent également la coopération et l'assistance dans la lutte contre les mines.

Nous ne pouvons pas nier que ces évolutions posent un défi particulier pour la mise en œuvre de notre Convention. L'article 6 fait partie intégrante de la CCM et stipule que chaque État partie qui est en mesure de le faire fournira une assistance technique, matérielle et financière aux États parties affectés

Compte tenu des défis auxquels nous sommes confrontés en ce qui concerne la contamination actuelle par des engins explosifs, y compris les restes de munitions à fragmentation, de la nouvelle contamination que nous observons et du nombre élevé de

victimes chaque année, il est probable que les mécanismes de financement traditionnels ne seront pas suffisants, du moins pas pour faire avancer la dépollution et assurer l'aide aux victimes à un niveau que nous jugeons adéquat et qui serait conforme aux ambitions énoncées dans la Convention.

Dans ce contexte, la Suisse a soutenu une étude du PNUD sur la faisabilité d'un produit financier innovant pour l'action contre les mines en Ukraine, y compris la rentabilité et la génération de revenus pour les investisseurs. Conscients qu'il y a un long chemin entre une étude de faisabilité et la mise en œuvre effective, nous apprécions les efforts similaires qui sont en cours dans le domaine de la finance innovante, en cherchant à tirer parti des sources de financement non traditionnelles au profit de la mise en œuvre du traité.

Merci Monsieur le Président.